



Vergèze, le 3 avril 2026

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

CMS/2026/198  
Catherine MASSIP SEBAN  
04 66 35 80 03  
P.J. : 1 dossier

Madame, Monsieur, cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 9 avril 2026 à 18 heures 30, Salle du Conseil Municipal.**

Vous trouverez joints au présent courrier les procès-verbaux des séances du 19 février et du 21 mars 2026, l'ordre du jour de la présente séance et la note de synthèse présentant les points inscrits à l'ordre du jour, accompagnée de ses annexes.

Comptant vivement sur votre présence à cette séance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher collègue, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS



## **ORDRE DU JOUR - CM 9 avril 2026**

### **- I - Désignation du ou de la secrétaire de séance**

### **- II - Approbation des procès-verbaux des séances des 19 février et 21 mars 2026**

### **- III – Administration générale**

1. Création et composition des commissions municipales
2. Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire (article L2122-22 du CGCT)
3. Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
4. Fixation du nombre de délégués et élection des délégués au conseil d'administration du CCAS
5. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
6. Désignation des délégués au SIVOM du Moyen Rhône
7. Désignation des délégués à Territoire d'énergie Gard (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard)
8. Désignation des délégués au Syndicat Mixte des Garrigues
9. Indemnité de frais de représentation du Maire

### **- IV – Personnel**

10. Renouvellement et modification des conditions d'emplois de la collaboratrice de cabinet
11. Renouvellement et modification de l'emploi contractuel de responsable du service Maintenance du patrimoine

### **- V – Urbanisme**

28. Dénomination de voiries dans le cadre de la mise à jour de la Base Adresse Locale

### **- VI - Pour information**

1. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT (avant l'élection du Maire et des adjoints)

### **- VII - Questions diverses**